



Vaudreuil-Dorion

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'avenir est ICI

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Période des fêtes à Vaudreuil-Dorion

Vaudreuil-Dorion, le 21 décembre 2021 – À l'approche du temps des fêtes, la Ville de Vaudreuil-Dorion tient à informer ses citoyens des services et activités qui se tiendront durant cette période.

Horaire des fêtes

Les bureaux administratifs seront fermés du 24 décembre au 2 janvier inclusivement. Les citoyens sont invités à composer le 3-1-1 pour les demandes nécessitant une intervention municipale. À noter que les administrateurs de la page Facebook de la Ville font aussi relâche pour les fêtes.

La bibliothèque sera ouverte selon l'horaire régulier, à l'exception des 24, 25, 26 et 31 décembre ainsi que des 1^{er} et 2 janvier.

Collectes

Les collectes de déchets, de résidus alimentaires et de recyclage auront lieu selon l'horaire habituel. Une collecte spéciale de carton se tiendra le mardi 4 janvier pour le secteur 5 et le vendredi 7 janvier pour les secteurs 1, 2, 3 et 4. Les cartons doivent être attachés, à l'aide d'une corde ou d'un ruban adhésif, ou empilés dans une boîte de carton, puis placés à côté du bac roulant.

La collecte des sapins de Noël se déroulera entre le 3 et le 14 janvier 2022. Il est important que les arbres soient déposés en bordure de rue avant le 3 janvier. Ils peuvent également être apportés au parc de la Maison-Valois ou au garage municipal, aux mêmes dates.

Écocentre

Durant la période des fêtes, l'écocentre sera ouvert du mardi 28 décembre au jeudi 30 décembre 2021, de 9 h à 16 h et sera fermé les 24, 25, 26, 31 décembre et les 1^{er} et 2 janvier. À noter que les lumières de Noël sont acceptées, mais pas les structures avec personnages, les couronnes ou autres décorations de Noël. Par ailleurs, le polystyrène (styromousse et plastique n° 6) provenant des emballages peut être apporté à l'écocentre, qui est situé au 2800, rue Henry-Ford.

Baignade et patinage libre

L'horaire pour la période des fêtes est disponible sur le site Web de la Ville. Des plages horaires ont été ajoutées à la piscine pour répondre à la demande. Rappelons que les places sont limitées en fonction des mesures gouvernementales en vigueur et les inscriptions sont nécessaires

via la plateforme d'inscriptions aux activités du site Web, et ce, deux jours avant la période souhaitée, dès 9 h.

Patinoires extérieures et anneaux de glace

L'état des patinoires dépend toujours des conditions météorologiques. Les équipes de la Ville font tout en leur pouvoir pour les rendre optimales dès que possible. Cette année, les mesures gouvernementales en vigueur ne permettent pas l'ouverture des roulettes. Seuls les trois chalets, situés au parc de la Maison-Valois, de Bel-Air et Briand seront accessibles.

Pour connaître l'emplacement des patinoires, il suffit de consulter la carte interactive du site Internet. Il est désormais possible de savoir si les patinoires sont praticables en visitant la section État des services du portail citoyen (application BCITI+).

Prêt d'équipement

Dès que les conditions météorologiques permettront la pratique d'activités extérieures, il sera possible d'emprunter différents équipements au parc de la Maison-Valois (patins, raquettes et jouets de neige) et au parc-nature Harwood (raquettes, bâtons de marche et crampons). La location de vélos à pneus surdimensionnés (fatbikes) et de skis de fond s'ajoutera prochainement à l'offre au parc-nature.

L'horaire pour le prêt d'équipement est affiché à l'entrée des chalets et sur le site Internet sous la section Parc-nature Harwood et activités libres. Des foyers seront également installés sur les sites pour permettre aux familles de se réchauffer.

Lumin'Art

L'exposition artistique Lumin'Art se déroule jusqu'au 10 janvier 2022 au parc du 405, avenue Saint-Charles. Tous les soirs, les gens sont invités à admirer les immenses lanternes réalisées par 10 artistes de Vaudreuil-Dorion et quelque 700 élèves des écoles primaires.

Ligne de stationnement hivernal et stationnements alternatifs

Bien que le stationnement sur rue la nuit soit interdit du 15 novembre au 1^{er} avril, une ligne de stationnement hivernal (450 455-3372) est mise en opération depuis quelques années afin d'alléger la réglementation et de s'arrimer aux conditions climatiques. Ainsi, chaque jour, dès 17 h, un message téléphonique est actualisé pour indiquer s'il est permis ou non de stationner sur la rue à compter de minuit le soir même. Il est aussi possible de s'abonner aux avis de stationnement sur le portail citoyen (application BCITI+). Aux endroits où se trouve un panneau interdisant le stationnement, celui-ci a préséance sur le message téléphonique. Lorsque l'interdiction de stationner s'applique, il est possible de garer les véhicules dans l'un de ces stationnements :

- 1750, rue Émile-Bouchard (nouveau – stationnement en gravier derrière le Centre Multisports)
- Aréna et bibliothèque municipale
- Centre communautaire Jean-Marc-Ducharme

- Parc de Bel-Air
- Parc de Dorion-Gardens
- Parc de la Maison-Valois
- Parc de la montée Cadieux
- Parc Esther-Blondin
- Parc Félix-Leclerc
- Parc Lorne-Worsley
- Parc Paul-Gérin-Lajoie
- Parc Trudeau
- Stationnement de la Fabrique